

EDITORIAL

"Macroéconomie de la zone euro"

Comme l'annonçait la précédente Lettre, le Pôle Européen Jean Monnet des Universités de Lille a organisé, le 25 avril dernier, une journée d'études consacrée à l'analyse des implications macroéconomiques de l'émergence de l'euro. Ce numéro de la Lettre présente les communications délivrées lors de cette journée.

Organisée au sein de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales de l'Université de Lille 1 par le laboratoire MEDEE, cette rencontre a réuni des jeunes chercheurs de quatre pays européens, venus présenter les résultats de leurs travaux récents. Cette occasion leur a permis de se confronter à un public d'autres chercheurs et, n'en doutons pas, d'enrichir leur réflexion grâce aux commentaires et remarques du public venu assister à ces présentations.

La journée d'études a débuté par un mot d'accueil de Philippe Rollet, Directeur du Pôle Européen Jean Monnet des Universités de Lille, Directeur du MEDEE et Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales.

La parole a ensuite été donnée aux premiers orateurs, lançant les débats qui ont animé une journée fort riche, au terme de laquelle les participants ont exprimé leur plaisir d'être venu à Lille. Les échanges fructueux et la convivialité qui ont régné ne peuvent qu'inciter le Pôle et les organisateurs à renouveler l'expérience ! Lille, capitale européenne de la culture en 2004, pourrait donc abriter un nouveau rendez-vous de jeunes chercheurs en économie européenne.

**Etienne Farvaque
et Florence Huart**

Pôle Jean Monnet

Disparités des évolutions conjoncturelles et des structures productives dans une union monétaire

Michel Beine

Universités de Bruxelles et de Lille 2

Serge Coulombes

Université d'Ottawa

Le programme des communications de cette journée a démarré par un éclairage venu d'Outre-Atlantique. Michel Beine (Universités de Bruxelles et de Lille 2) et Serge Coulombes (Université d'Ottawa) ont en effet étudié une union monétaire réalisée de longue date, le Canada, dont l'expérience peut être porteuse d'enseignements pour la jeune union monétaire dans laquelle nous vivons désormais.

Les auteurs s'interrogent sur la viabilité de l'union monétaire canadienne, et en particulier, sur les perspectives régionales d'une dollarisation au Canada. Ils cherchent à déterminer si les régions canadiennes peuvent avoir un intérêt à abandonner le dollar canadien au profit du dollar américain. Leur analyse, statistique et économétrique, porte essentiellement sur la synchronisation des cycles conjoncturels au sein de l'union monétaire canadienne, d'une part, et entre les différentes provinces canadiennes et les Etats-Unis, d'autre part. Cette première analyse est complétée par l'observation de deux autres critères essentiels pour la viabilité à long terme d'une union monétaire, mis en avant par la

... suite en page 2

théorie des zones monétaires optimales, à savoir la diversification des activités productives (plus celle-ci est forte, plus l'impact global d'un choc sectoriel est limité, et moins l'instrument du taux de change s'avère utile dans l'amortissement du choc) et l'interdépendance des relations commerciales (plus celle-ci est forte, moins la perte de l'instrument du taux de change est coûteuse).

Les résultats de ce travail mettent en évidence une hétérogénéité économique significative des provinces canadiennes. En particulier, les provinces de l'Ouest (Saskatchewan, Alberta, Manitoba et Colombie britannique) ont des cycles économiques peu synchronisés, et une diversification productive très faible, axée essentiellement sur l'exportation de produits primaires (pétrole, gaz, agriculture ou industrie minière). Seules les deux provinces centrales de l'Ontario et du Québec se rapprochent des États-Unis, tant par un degré élevé de corrélation des cycles conjoncturels que par des échanges commerciaux développés.

Les auteurs concluent en mettant l'accent sur deux résultats qui ne laisseront pas d'inquiéter les partisans de l'unité canadienne, puisqu'il semble bien que (i) les régions périphériques voient leur bien-être augmenter si le dollar canadien flottait librement (alors que la politique actuelle de la Banque du Canada est de suivre les évolutions du dollar américain), et (ii) les provinces centrales (sur le plan économique autant que géographique) de l'Ontario et du Québec bénéficieraient plutôt de l'adoption du dollar américain. Ces conclusions ont donné lieu à discussion. La décision de rattacher les deux provinces du centre au dollar américain devrait reposer sur un ensemble plus large de critères économiques (par exemple, la mobilité régionale des travailleurs, le rôle de l'intégration financière ou du budget fédéral au Canada), mais aussi sur des considérations d'ordre politique (question sensible de l'indépendance du Québec).

Tirer des leçons pour l'union monétaire européenne de tels résultats semble encore prématuré, mais il est clair que l'hé-

térogénéité de la zone euro ne peut qu'inquiéter. Les auteurs ont d'ailleurs trouvé que le degré de corrélation des cycles conjoncturels est plus élevé entre le Canada et les États-Unis qu'entre les pays qui ont formé le "noyau dur" de l'Europe monétaire (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas). Le reste du programme de la journée, concocté par des membres du MEDEE, Etienne Farvaque et Florence Huart, peut alors se lire comme une tentative de réponse aux interrogations que ce premier travail n'a pas manqué de soulever.

La réduction de la diversification productive des pays atténue-t-elle les avantages d'une monnaie unique ?

**Pierre-Guillaume Méon
et Laurent Weill**

Deux enseignants-chercheurs à l'Institut
d'Études Politiques de l'Université
Robert Schuman de Strasbourg



Pierre-Guillaume Méon et Laurent Weill, tous deux enseignants-chercheurs à l'Institut d'Études Politiques de l'Université Robert Schuman de Stras-

bourg, ont appliqué de façon originale la théorie du portefeuille aux caractéristiques productives des pays européens, pour déterminer si le degré de diversification productive des pays de l'UE influence leur efficacité macroéconomique

mesurée par la combinaison risque-rendement (variance et taux de croissance moyen du PIB ou de la valeur ajoutée des industries). Leur recherche tente ainsi de répondre aux questions suivantes : **L'intégration européenne a-t-elle permis une diversification du risque macroéconomique ? La perte de l'indépendance monétaire peut-elle être en partie compensée par un plus grand partage des risques, une réduction de la variabilité des niveaux de production, au sein de l'union monétaire ?**

Portant sur la période 1986-1997, leur étude conclut à une détérioration de l'efficacité macroéconomique des pays européens (sauf au Danemark et en Italie), en raison d'une réduction de la diversification productive (à l'exception des Pays-Bas)¹. De façon plus rassurante peut-être, les auteurs montrent que, lorsque l'Union Européenne est considérée dans son ensemble, la détérioration constatée au niveau individuel ne se retrouve pas. L'intégration aurait donc des effets globaux différant de ceux constatés au niveau des pays qui y participent.

Un autre résultat intéressant de l'étude provient de la comparaison des divers groupes constituant l'Union. Ainsi, il apparaît que, lorsque la zone euro est comparée à l'Union à 6 (les fondateurs) à 9 (après le premier élargissement), à 12, puis à 15, le groupe des 9 est le plus efficace en matière de combinaison risque-rendement macroéconomique. En outre, l'Union des quinze étant plus efficace que la zone euro ou que l'Union à douze, ceci plaide en faveur d'un élargissement de la zone euro. Contrairement, donc, au cas canadien, par exemple, l'étude présentée montre que l'on peut bénéficier de la diversité, et que l'hétérogénéité apparente, si elle n'est pas sans poser problème, peut aussi bénéficier aux pays qui s'engagent dans un processus d'intégration économique et monétaire.

¹ Cependant, cette conclusion a suscité des débats, notamment sur la méthodologie utilisée pour apprécier le degré de diversification productive. Par exemple, selon l'indice Herfindhal retenu, la Finlande aurait la structure industrielle la plus diversifiée des pays de l'UE en 1997. C'est un résultat surprenant pour un pays spécialisé essentiellement dans la filière bois et les nouvelles technologies de l'information et des communications. La décomposition sectorielle de l'étude empirique, reposant sur 6 secteurs agrégés (faute de disponibilité des données), est probablement en partie responsable du résultat.

Les politiques budgétaires déterminent-elles le niveau des prix dans l'union monétaire ?

Jérôme Creel
et Henri Sterdyniak

Deux enseignants-chercheurs à l'Institut d'Études Politiques de l'Université Robert Schuman de Strasbourg



Les conséquences de la diversité des économies ont ensuite été explorées avec une série de contributions portant sur l'organisation des politiques macroéconomiques à l'intérieur de la zone euro. Jérôme Creel et Henri Sterdyniak, de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE), ont présenté les résultats d'un modèle théorique portant sur les relations entre politiques monétaire et budgétaire au sein de la zone euro. Leur analyse s'appuie sur la récente **Théorie Budgétaire du Niveau des Prix** (*Fiscal Theory of the Price Level* ou *FTPL*), qui montre que lorsque la politique monétaire est passive, c'est la politique budgétaire qui détermine le niveau des prix. En particulier, étant donné les obligations de remboursement de la dette publique, si les gouvernements décident de mener une politique budgétaire plus expansionniste que prévu, le niveau des prix doit augmenter afin que la contrainte budgétaire soit respectée (baisse de la valeur réelle de la dette). Cependant, la hausse du niveau des prix ne peut se faire que sous certaines hypothèses. Par exemple, les prix sont parfaitement flexibles et les ménages doivent se sentir plus riches pour augmenter leurs dépenses (on dit qu'ils ne sont pas ricardiens, car ils n'anticipent pas de hausses d'impôts suite à un accroissement du déficit budgétaire et ne freinent donc pas leurs dépenses pour épargner).

La FTPL a été utilisée pour justifier le Pacte de Stabilité et de Croissance, destiné à empêcher que les politiques budgétaires des pays membres de la zone euro ne menacent l'objectif de stabilité des prix de la BCE. Cependant, Jérôme Creel et Henri Sterdyniak se demandent si cette théorie est valide dans le contexte européen. Ils

modifient alors certaines des hypothèses de raisonnement et modélisent le jeu entre gouvernements et banque centrale lorsque les ménages ont un horizon d'anticipation relativement court et lorsque l'inflation ne réagit que très lentement aux variations de l'environnement macroéconomique. Sous ces hypothèses, que l'on peut considérer comme relativement réalistes, les auteurs montrent que la théorie budgétaire du niveau général des prix est très largement mise à mal. De plus, il est peu probable que la BCE sera passive. Ce résultat peut alors soit venir soutenir ceux

qui pensent que le Pacte de Stabilité et de Croissance est un instrument inadapté, puisque les conditions qui le rendraient utile ne sont pas remplies, soit appuyer le propos de ceux qui voient dans cet accord un garde-fou, contraignant les Etats membres à ne pas créer des situations qui en feraient un véritable carcan. Notons que si la seconde position était la ligne de défense de la Commission, le revirement récent de son président, Romano Prodi, qualifiant le Pacte de "stupide" (comme toutes les règles rigides ajoute-t-il), tend à donner raison aux économistes de l'OFCE.

Quelles règles de politique monétaire pour la BCE ?

Isabel Vansteenkiste

Université de Louvain



Si l'on admet que la banque centrale est l'élément principal de la détermination de la politique économique au sein de la zone euro, ce qui est probablement une hypothèse conservatrice aujourd'hui, force est alors de centrer l'analyse sur la politique monétaire mise en œuvre par la Banque Centrale Européenne (BCE).

C'est précisément le propos d'Isabel Vansteenkiste, de l'Université de Louvain. Partant à la fois du consensus actuel et de l'objectif principal de la BCE axés sur l'importance du maintien de la stabilité des prix, l'auteure signale que ceci ne présage pas pour autant de la "bonne" politique monétaire à appliquer. Comme il n'existe pas de règle infaillible en la matière, on ne peut que constater que les banques centrales affichent le plus souvent un objectif, mais font varier (à la fois dans le temps et dans l'espace) la manière dont elles jugent bon de tenter de le respecter.

Force est donc d'estimer des "règles" de politique monétaire qui sont en fait des "fonctions de réaction" : les banques centrales font varier leur taux d'intérêt relativement aux déviations de certaines variables macroéconomiques par rapport à une cible (implicite ou explicite). En 1993, l'économiste américain John Taylor avait proposé une fonction simple, suivant laquelle le taux d'intérêt directeur serait modifié en fonction de deux variables uniquement : l'évolution du taux de croissance de l'économie par rapport à son potentiel et l'évolution du taux d'inflation par rapport à ce qui est jugé souhaitable par les autorités.

La tâche que s'est fixée Isabel Vansteenkiste est de vérifier si des règles désormais qualifiées de "règles de Taylor" peuvent être utilisées par la Banque Centrale Européenne, alors que leur mise en évidence a été faite et validée dans le contexte nord-américain essentiellement. Elle cherche ainsi à tester

la robustesse des règles de politique monétaire dans la zone euro. Elle montre que la recherche d'une règle "optimale" de politique monétaire est une quête entachée d'un certain nombre d'incertitudes : en fonction des échantillons retenus pour l'estimation économétrique et des données utilisées - aucun consensus n'existant actuellement pour calculer la croissance potentielle, élément déterminant dans la définition d'une "règle de Taylor", les résultats en matière de recommandation de politique monétaire sont divergents.

Ce qui signifie que la détermination de la politique monétaire de la BCE ne peut être définie par l'application simple d'une telle règle. Au mieux, celle-ci peut constituer un guide, un élément d'information pour les décideurs, sans pouvoir prétendre résoudre les difficultés posées par ce que Bagehot qualifiait au 19^e siècle, "d'art du banquier central".

La diversité des économies européennes pèse-t-elle sur la valeur de l'euro ?

Didier Borowski

Société Générale Asset Management

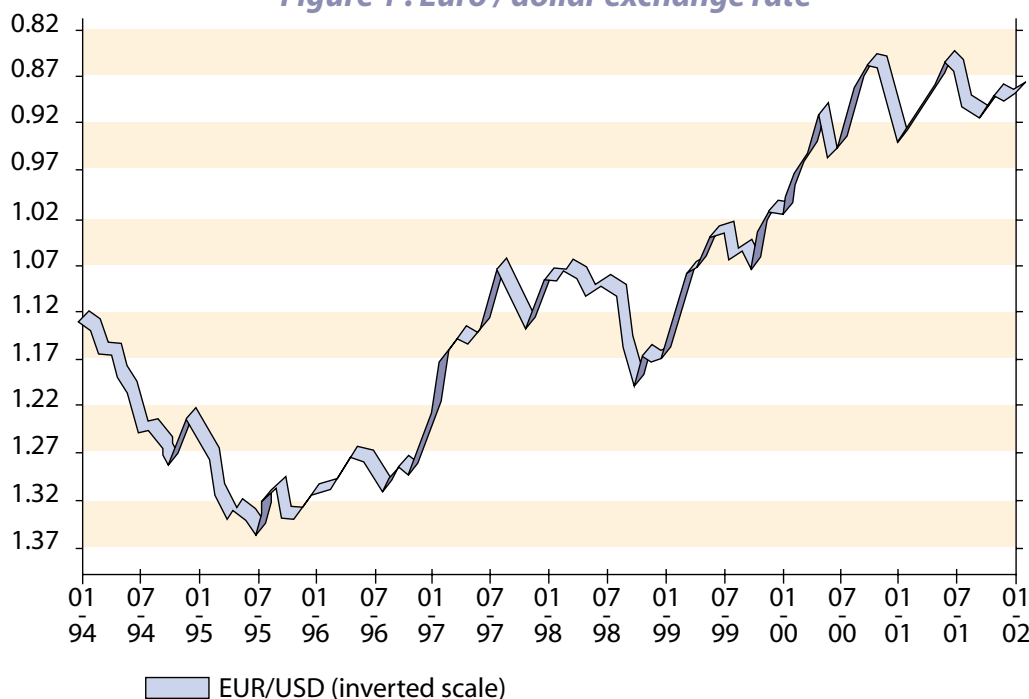
Cécile Couharde

Université Paris 13



Les mêmes incertitudes se retrouvent en matière d'évolution du taux de change de l'euro, retracée à la Figure 1. Alors même que la plupart des économistes anticipaient un euro relativement fort initialement, la chute du cours de l'euro depuis son arrivée sur les marchés en 1999 a, quant à elle, surpris les observateurs, à la fois par sa durée et son ampleur.

Figure 1 : Euro / dollar exchange rate



Didier Borowski et Cécile Couharde (respectivement : Société Générale Asset Management et Université Paris 13) se sont interrogés sur les causes d'une telle évolution. Ils soulignent l'importance des flux de capitaux dans la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, en distinguant deux types de chocs : un " choc dollar " entre 1995 et 1998 et en 2001, périodes pendant lesquelles le dollar s'est apprécié en termes effectifs (c'est-à-dire vis-à-vis de l'ensemble des devises) tandis que l'euro ne s'est déprécié que par rapport au dollar, et un " choc euro " en 1999 et 2000, lorsque l'euro s'est déprécié en termes effectifs et le dollar ne s'est apprécié que par rapport à l'euro.

Du côté américain, la fameuse "nouvelle économie", inventée par les Etats-Unis dans les années 1990, aurait attiré des capitaux à la recherche de la promesse d'un meilleur rendement. Ainsi, la perspective de gains de productivité plus importants, d'une croissance économique plus rapide et, par conséquent, de rendements anticipés plus élevés aux Etats-Unis, a engendré d'importantes entrées de capitaux dans ce pays, sous la forme d'investissements directs et d'achats de titres de portefeuille (illustrés dans les Figures 2 et 3).

Du côté européen, l'émergence de l'euro a amplifié le mouvement de restructurations des entreprises européennes et les ajustements de portefeuille, qui se sont traduits par d'importantes sorties de capitaux. D'une part, la perspective d'une Europe rendue plus concurrentielle par l'utilisation de l'euro a conduit à une forte augmentation du nombre d'opérations de fusions ou d'acquisitions intra-communautaires mais aussi extra-communautaires (les entreprises européennes cherchant à atteindre une taille critique, à profiter des opportunités de croissance sur les marchés étrangers, à

accéder aux nouvelles technologies).² D'autre part, les investisseurs européens ont cherché à diversifier leurs portefeuilles de titres européens en se tournant vers des titres internationaux. En outre, la forte augmentation des émissions d'obligations libellées en euros aurait en partie permis aux entreprises européennes de financer leurs acquisitions d'actifs américains.

² Le nombre d'opérations intra-communautaires est passé de 1 150 en 1991 à 1 920 en 1999, tandis que le nombre d'opérations internationales (impliquant une entreprise de l'UE en tant que cible ou en tant qu'acquéreur) est passé de 1 722 à 3 652.

En dépit de cette orientation des flux de capitaux de la zone euro vers les Etats-Unis, les auteurs ont insisté sur le fait que la zone euro n'a pas été victime d'une profonde désaffection. En effet, l'Europe a également attiré les investissements directs étrangers dans des proportions croissantes (jusqu'en 2000, comme le montre la Figure 3). Cela contredit la

thèse selon laquelle la diversité des structures économiques des pays européens aurait nui à l'attractivité de la zone euro dans son ensemble. Certes, la valeur de l'euro a continué à chuter sur la période. Il faut donc considérer un ensemble plus large de facteurs explicatifs, d'ordre économique mais aussi politique : les troubles politiques au Moyen-Orient renforçaient

le rôle du dollar en tant que valeur refuge, les interventions de la BCE pour soutenir l'euro manquaient de crédibilité, la situation économique de l'Allemagne se détériorait, la coordination des politiques économiques dans la zone euro était insuffisante, la politique monétaire de la BCE manquait de lisibilité...

Figure 2. Achats d'actions nord-américaines par le reste du monde (milliards de dollars US)

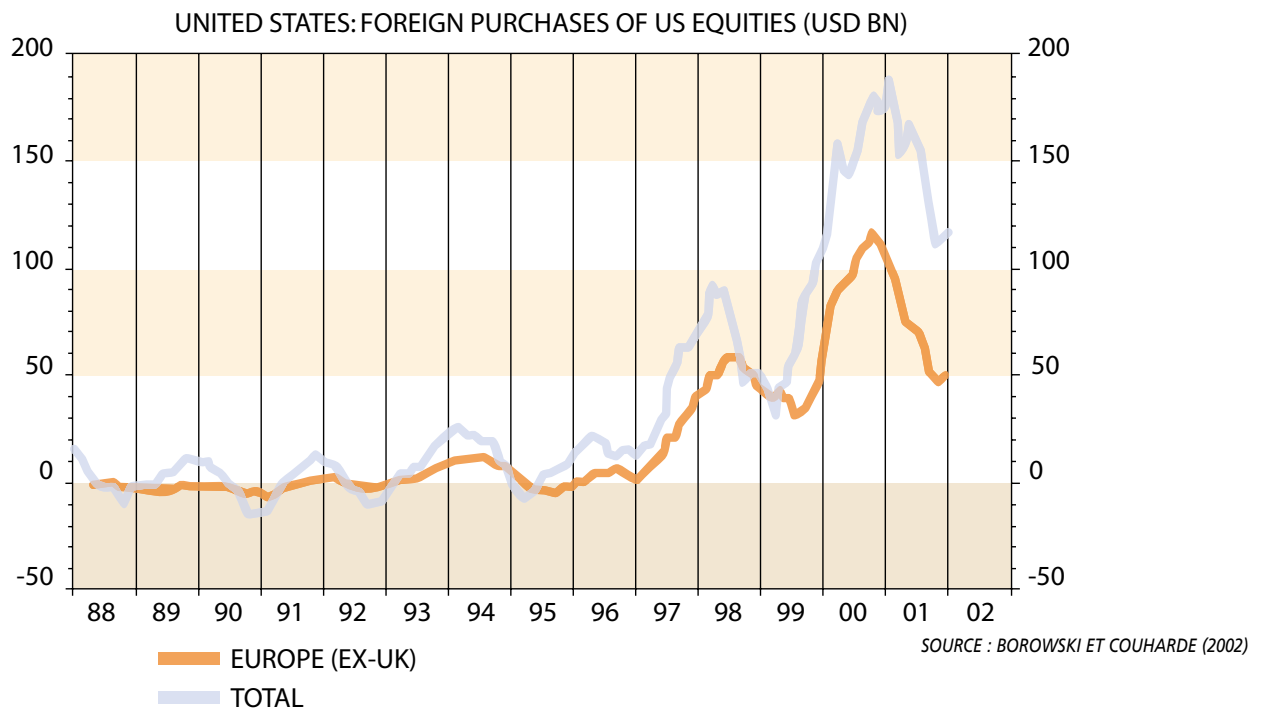
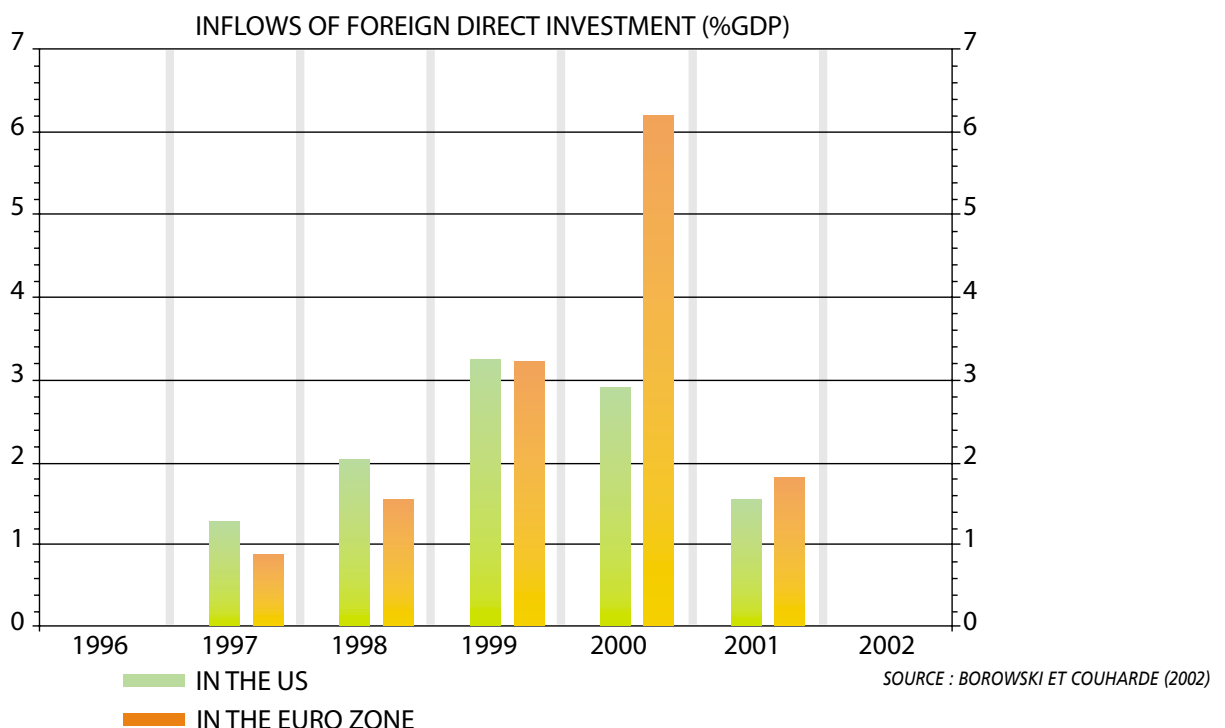


Figure 3. Flux d'investissements directs étrangers (en % du PIB)



Le manque de convergence budgétaire accroît la volatilité du taux de change de l'euro

Christophe Blot

Université d'Orléans



Une explication supplémentaire du cours de l'euro est offerte par la contribution de Christophe Blot (Université d'Orléans), qui a analysé l'impact de l'hétérogénéité des politiques budgétaires nationales sur la variabilité du taux de change de l'euro par rapport au dollar.

L'auteur part de l'idée que si les politiques budgétaires des Etats membres réagissent moins aux variations du PIB domestique, la politique monétaire devra être plus active afin de stabiliser l'activité. Cet activisme monétaire aura pour conséquence d'accroître la variabilité du taux de change de l'euro (causée par la variabilité des taux d'intérêt influençant les mouvements internationaux de capitaux). S'il crée un biais inflationniste, alors la valeur réelle de l'euro diminuera. Or, Christophe Blot rappelle que le cadre institutionnel fixé par le traité d'Amster-

dam et le Pacte de Stabilité et de Croissance limite le rôle des budgets dans la stabilisation des fluctuations conjoncturelles, sans pour autant favoriser la convergence budgétaire, puisque les politiques budgétaires restent définies au niveau national.

En testant la convergence structurelle des politiques budgétaires des Etats membres de la zone euro, il montre que le taux de change euro - dollar est aussi influencé par les chocs de demande, certains de ces chocs étant impulsés par des variations de politique budgétaire. Le taux de change de

l'euro sera donc d'autant plus difficile à prévoir que les politiques budgétaires européennes resteront hétérogènes. Toutefois, l'auteur reconnaît que l'interprétation de la relation entre volatilité du taux de change et variables budgétaires est difficile, et que son analyse repose sur l'hypothèse nécessaire que la politique monétaire soit active.

Les participants à la journée d'études ont poursuivi leurs investigations en tentant de préciser l'influence d'autres hétérogénéités sur la mise en œuvre des politiques économiques au sein de la zone euro.

La diversité des structures productives des régions ou des pays est un facteur de disparités dans les mécanismes de transmission de la politique monétaire unique

Birgit Uhlenbrock

Centre d'Études sur l'Intégration Européenne (ZEI) de l'Université de Bonn



Il est revenu à Birgit Uhlenbrock, du Centre d'Études sur l'Intégration Européenne (ZEI) de l'Université de Bonn, de présenter les résultats d'une étude qu'elle a menée sur les effets sectoriels et régionaux de la politique monétaire en Allemagne. L'idée de cette communication est d'observer sur un cas particulier - ici, l'Allemagne -, l'impact, par exemple, d'une hausse des taux d'intérêt. L'objectif est de mesurer le caractère asymétrique, tant au niveau régional que par secteur productif, des conséquences d'une politique monétaire commune.

Les résultats mettent en évidence que le secteur manufacturier (mais pas la construction) souffre plus que l'ensemble de l'économie lorsque la politique monétaire menée est restrictive. Les secteurs de la distribution et des transports subissent des restrictions comparables. A l'inverse, les services connaissent une période d'expansion relativement au reste de l'économie.

D'autres secteurs montrent des profils plus surprenants, tel les télécommunications, où la hausse du taux d'intérêt a d'abord un effet positif, puis négatif.

En détaillant les résultats non plus par secteur productif, mais par zone géographique, l'auteure montre que, là encore, une politique monétaire commune a des

effets différenciés. Tant en termes de valeur ajoutée que d'emploi, certains Länder, tels le Bade-Wurtemberg, souffrent plus que d'autres d'une politique monétaire restrictive. Bien sûr, les dimensions régionales de la politique monétaire sont liées à la répartition géographique des activités productives. Ainsi, le secteur manufacturier étant relativement moins

important pour Hambourg que pour la moyenne des Länder (ouest-)allemands, ce Land souffrira relativement moins d'une politique restrictive.

Au final, ce que montre l'auteure, c'est que, au niveau de la zone euro, les enjeux d'une politique commune ayant des effets différenciés en fonction des spécialisations

relatives ne sont pas négligeables. En outre, l'ancienneté de l'unification monétaire allemande (rappelons que l'étude est menée sur les seules données de l'ex-République Fédérale) laisse penser que ces problèmes, si tant est qu'ils puissent se résoudre d'eux-mêmes, ne se résolvent que lentement. Étant donné les hétérogénéités caractéristiques de la zone euro, la Banque

Centrale Européenne est forcément confrontée à des difficultés importantes lors de la définition de sa politique monétaire (même si elle entend la conduire en fonction des évolutions macroéconomiques de la zone euro dans son ensemble et non en fonction de la situation particulière de tel ou tel pays de la zone).

L'union gagne aussi à la diversité !

Bas van Aarle

Chercheur à l'Université de Louvain

Harry Garretsen

Chercheur à l'Université de Nimègue

Niko Gobbin

Chercheur à l'Université de Gant

L'honneur de clore la journée d'études est revenu à Bas van Aarle, Harry Garretsen et Niko Gobbin (respectivement, chercheurs aux Universités de Louvain, Nimègue et Gant). Leur communication a renforcé le thème dominant de cette journée, qui a fait dépendre la macroéconomie de la zone euro de sa diversité structurelle. Elle offre une **mesure des mécanismes de transmission et d'interaction des politiques monétaire et budgétaire dans la zone euro**, à partir de nouvelles méthodes statistiques et économétriques qui ont été récemment développées.

L'étude montre ainsi que la taille des ajustements aux chocs structurels affectant l'économie européenne est comparable à celle des cas japonais et américain. Elle montre aussi, et là encore de façon relativement rassurante au regard des interrogations soulevées au début de la journée, que les effets des chocs d'offre et de demande sur les pays individuels et sur la zone euro dans son ensemble sont assez similaires. Jusqu'à l'unification monétaire, les chocs provenaient de divergences dans les politiques monétaires et budgétaires menées dans les différents pays membres de la zone. Dans le cadre d'une union monétaire réalisée et d'une coordination avancée des politiques budgétaires, ces divergences devraient s'estomper. Ce résultat est donc une bonne nouvelle pour la définition de politiques communes. Toutefois, les dynamiques d'ajustement aux chocs (en termes de persistance de leurs effets) peuvent différer sensiblement d'un pays à l'autre. De plus, une politique budgétaire commune

ne sera pas souhaitable tant que ses effets (taille ou persistance) sur les différents pays membres seront asymétriques. Précisons, néanmoins, que ces résultats sont dépendants de la structure du modèle utilisé et des particularités des techniques économétriques qui aboutissent à des résultats parfois paradoxaux (par exemple, une hausse du taux d'intérêt se traduit par une augmentation du niveau des prix).

En conclusion, si les hétérogénéités structurelles des économies européennes créent des difficultés en matière de définition des politiques économiques, c'est néanmoins la diversité qui fait la richesse de l'Europe.

...

En tant qu'organisateur, nous ne saurions terminer le compte-rendu de cette journée d'études sans remercier les personnes qui ont contribué à en faire une réussite, qui devrait être appelée à se renouveler, voire à devenir un rendez-vous régulier. Que soient

ainsi remerciés : Philippe Rollet et Armand-Denis Schor pour le Pôle Européen Jean Monnet, Emmanuelle Calandre et Anita Tahon au sein de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales. Nous pensons aussi bien sûr à l'ensemble des participants, qu'il s'agisse des auteurs - déjà présentés - des communications et des chercheurs qui ont accepté le rôle, souvent ingrat car méconnu, de discuter les travaux présentés : Nicolas Bauduin (Lille 1), Christelle Lecourt (Lille 2), Alexis Penot (Orléans) et Clément Vaneecloo (Lille 1). Nous n'oublions pas le public venu assister à cette journée, dont les actes devraient faire l'objet d'une publication dont nous ne manquerons pas d'informer les lecteurs de la Lettre. Enfin, nous remercions le personnel de Ascotel qui nous a loué les locaux de la salle de conférence, et Monsieur Bernard Declerck du Crédit Mutuel du Nord, qui a bien voulu nous apporter une aide logistique, sans laquelle les conditions de travail et d'échange n'auraient pas été aussi bonnes.

LES PRINCIPAUX CONTACTS



CONTACTS

Équipes de recherche

MÉDEE, Faculté des sciences économiques et sociales ;

tél. : 03 20 33 63 44 ; email : medee@univ-lille1.fr

LGH, UFR de géographie ;

tél. : 03 20 43 46 43 ; email : colette.heloir@univ-lille1.fr

CADRE, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales ; email : schor@hp-sc.univ-lille2.fr

IRIED, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales ; tél : 03 20 05 74 87 ; fax : 03 20 05 74 03

Formations doctorales

DEA Espace Européen, Économique et Social ;

tél. : 03 20 43 67 52 ;

email : annarita.palmucci@univ-lille1.fr

DEA de Géographie humaine ;

tél. : 03 20 43 43 43 ;

DEA Droit International, Économique et Communautaire ;

email : fmenu@mailsc-lille2.fr

DEA Défense Nationale et Sécurité Européenne ;

email : fmenu@mailsc-lille2.fr

Centres de Documentation

Centre de Documentation de la Faculté des sciences économiques et sociales ; tél. 03 20 43 46 91 ;

email : sandrine.maes@univ-lille1.fr

Centre de Documentation et de Recherches Européennes de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales ; tél. 03 20 90 74 92



LES MANIFESTATIONS DU PÔLE

Le Pôle Européen Jean Monnet
organise
les Journées de l'Association Française
de Sciences Économiques
2003
sur le thème :

**« Croissance,
convergences et
intégration
européenne »**

*à Lille,
les 26 et 27 mai 2003*

Contact :

Florence Van de Maele,

Secrétariat des Journées AFSE 2003

E-mail : Florence.Van-De-Maele@univ-lille1.fr

Tel : +33 (0) 3 20 33 72 11

Pôle Jean Monnet

Faculté des sciences économiques et sociales

USTL

Bâtiment SH2

59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Téléphone : 03 20 33 63 44

Télécopie : 03 20 43 67 67

Messagerie : philippe.rollet@univ-lille1.fr



RETROUVEZ-NOUS
SUR LE WEB !

<http://www.univ-lille1.fr/sceco>